



Créon

SUPPLÉMENT
À LETTRE
HEBDOMADAIRE

20 MOIS
PREMIER BILAN
DE MANDAT



EDITO DU MAIRE

Pierre Gachet, Maire de Créon

Nous nous étions engagés, en mars 2014, à vous rendre compte régulièrement du travail mené par le conseil municipal. En toute transparence, vous trouverez donc dans ce 2^{ème} numéro de Créon +, un point sur le travail effectué depuis 20 mois. Plutôt que de dresser un catalogue exhaustif de toutes nos actions, j'ai souhaité « zoomer » sur certaines d'entre elles qui témoignent de la concrétisation de nos engagements et des priorités que nous avons fixées pour notre ville :

- **Partager l'espace public pour continuer à faire de Créon la commune du « bien-vivre ensemble »**
- **Intensifier l'action sociale communale**
- **Promouvoir le développement durable**
- **Rebâtir la communauté des communes du Créonnais autour de projets utiles à ses habitants**

Vous le constaterez à la lecture de ce document, nombre de chantiers et d'actions sont déjà lancés. Bien évidemment, cette démarche volontariste tient néanmoins compte de la réalité financière de notre commune qui est – comme toutes les autres villes – touchée par la baisse des dotations de l'État. Dans ce contexte, la commune ne s'endettera pas tout en continuant à investir pour notre avenir.

Ce début de mandat dynamique est aussi le fruit d'une équipe d'élus mobilisés et d'agents municipaux pleinement conscients des enjeux que nous devons relever ensemble. Je veux donc ici, saluer leur engagement quotidien au service des Créonnais et profite de cette occasion pour vous souhaiter, à tous, de bonnes fêtes de fin d'année.





UN PARTAGE HARMONIEUX DE L'ESPACE PUBLIC

Dans une configuration singulière de ville-bastide, l'enjeu est de trouver un équilibre entre les activités économiques, les zones d'habitat et les espaces verts tout en sécurisant les circulations piétonne et automobile.

Un concours d'architectes et d'urbanistes sera lancé début 2016 en vue de fixer les principes d'aménagement du centre bourg en véritable zone de rencontre, qui donne priorité aux piétons et aux cyclistes sur les voitures. En parallèle, la réflexion est engagée sur l'accès aux véhicules et sur les stationnements en cœur de Bastide. La création d'un contournement routier de Créon a été posée au Conseil départemental et entrera dans les études menées lors de l'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal.

► Circulation, stationnement: sécuriser les déplacements

C'est fait !

- Un parking proche du centre-ville a été créé (parking du 13 juin 1315). Les travaux de sécurisation de la traversée du boulevard Victor Hugo viennent de se terminer.
- Les abords du collège ont été aménagés pour protéger l'entrée et la sortie des élèves. Un parking sera prochainement aménagé sur le site.
- Du mobilier urbain a été installé sur le parvis de la mairie.

► Maîtriser l'urbanisme et organiser l'habitat

L'urbanisation future de Créon s'inscrit dans la dimension plus large d'un Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi). Dans ce cadre, l'objectif du futur plan local de l'habitat est de permettre à tous les Créonnais de pouvoir se loger en leur proposant une offre mixte et variée : accession à la propriété, logements locatifs et logements sociaux.

C'est fait !

La commune s'est portée acquéreur, en 2014, du bureau de poste et d'une propriété jouxtant l'école maternelle. Outre une réserve foncière, elle dispose désormais de deux logements communaux, actuellement loués à des familles nombreuses.

► Dynamiser l'économie locale

Tout en protégeant la destination commerciale des pas-de-porte du centre-ville, la Municipalité a demandé à la Chambre de commerce une étude sur le potentiel commercial de la Bastide et sur les actions à développer pour maintenir un commerce attractif et varié au cœur de bourg.

C'est fait !

Pour promouvoir les producteurs locaux, la Municipalité a accueilli un premier marché « Saveurs d'ici et d'Ailleurs » et apporte son soutien financier et logistique aux initiatives commerciales en cœur de ville comme « Créon plage » organisée par l'association des commerçants.

► La nature dans la ville

Les travaux d'aménagement de l'espace Michel Vignau (rue Parmentier) vont débiter cet hiver. Le projet ? Créer un jardin pédagogique et des espaces verts accessibles à tous.



parking du 13 juin 1315





Cathy Gallo-Ségura,
Adjointe en charge
de l'action sociale

ÉDUCATION/SOCIAL, LES LIENS ENTRE LES CITOYENS

Soutenir tous les Créonnais

« La crise fragilise encore un peu plus les personnes déjà vulnérables : les personnes âgées, celles qui n'ont pas d'emploi ou les jeunes qui ne peuvent pas accéder

au marché du travail. Affirmant notre volonté de solidarité, nous souhaitons renforcer les liens sociaux et soutenir tous les Créonnais. »

► Les mêmes droits, les mêmes ambitions pour tous les enfants

C'est fait !

- Un vaste plan a été lancé à la rentrée 2015 pour l'équipement informatique des deux écoles. Il se poursuivra sur les prochaines années.
- La remise à neuf de 3 courts de tennis.
- Source d'épanouissement pour nos enfants, les activités périscolaires (TAP) se développent. Elles sont gratuites pour les familles.
- Les tarifs de la cantine scolaire sont désormais fixés en fonction des revenus et se révèlent inférieurs à ceux annoncés dans le précédent numéro de Créon +.

- De nouvelles aides financières ont été créées sous la forme de bourses complémentaires pour les lycéens et étudiants.

► Le CCAS en soutien aux plus fragiles

C'est fait !

- Un travailleur social a été recruté par le centre communal d'action sociale (CCAS). Il reçoit tous les habitants qui le souhaitent.
- Le CCAS a favorisé la maîtrise du coût des mutuelles de santé avec l'association « Ma Commune ma Santé ».



- La commune et son CCAS ont participé aux collectes annuelles de la Banque alimentaire.

► Favoriser le lien social en soutenant les associations

- Un budget de subventions qui reste stable : 150 000 € en 2015 et qui sait accompagner de nouvelles manifestations comme le 700^{ème} anniversaire de Créon ou Créon plage.
- Le forum des associations, qui connaît un grand succès, voit plus grand ! Il pourrait devenir intercommunal et se dérouler dans un lieu plus adapté.
- La commune soutient l'opération « Graines de bénévoles » menée par La Cabane à Projets pour développer le bénévolat, en particulier chez les jeunes.

UNE COMMUNE CITOYENNE ET RESPONSABLE

Le souci d'un développement durable suppose de respecter nos ressources et notre environnement. Il implique aussi une ouverture de la vie politique aux citoyens.

► Le respect de l'environnement

C'est en cours

La commune s'est fortement engagée dans la réduction des consommations d'eau et d'électricité. Pour l'eau, les réseaux d'assainissement collectif vont être intégralement inspectés en 2016. Les parties effondrées seront remises à neuf. En ce qui concerne l'électricité, une carte thermique de la commune sera dressée début 2016 pour repérer les bâtiments énergivores. Il faut néanmoins regretter la faible participation des Créonnais dans l'opération « Familles à énergie positive ».

C'est fait !

- Zéro-phyto ! Depuis un an, la commune n'emploie plus de pesticides ! Elle fera tout pour s'y tenir.

► Des citoyens associés à la vie démocratique locale

C'est fait !

- Des comités consultatifs locaux thématiques ont été créés pour associer les Créonnais aux questions qui les touchent qu'il s'agisse des tarifs de la

restauration scolaire ou prochainement, des besoins des personnes âgées en matière de mobilier urbain.

- Une politique d'information transparente a été mise en place : réunions sur le terrain, magazine Créon +, Créon hebdo, nouveau site internet de la ville.

À NOTER

La question de l'éclairage public sera étudiée en 2016.



Mathilde Feld,
Présidente de la CCC
et conseillère municipale
de Créon

INTERCOMMUNALITÉ, UNE STRATÉGIE DE TERRITOIRE

Mutualiser pour amplifier l'efficacité

« L'intercommunalité est devenu un échelon essentiel de l'organisation territoriale. Elle porte aujourd'hui de grands enjeux (plan local d'urbanisme, développement économique et emploi local...), l'espoir de nouveaux services

aux habitants et permet de mutualiser les moyens pour amplifier leur efficacité. Depuis mars 2014, Créon, ville-centre, a pleinement repris sa place au sein de notre communauté de communes. »

► Un enjeu financier

La CCC a choisi, à compter de 2015, la fiscalité professionnelle unique pour toutes les communes qui la composent. Cette intégration fiscale accroît leur solidarité, renforcée par la mise en commun du Fonds de péréquation intercommunale et communale. Les débats concernent aujourd'hui la mutualisation de certains services.

► Un enjeu de territoire

La réflexion est engagée autour de la mise en place d'un PLU et d'un plan local de l'habitat intercommunaux pour concevoir en cohérence l'organisation et le développement de nos communes.

► Un enjeu social

La solidarité, la sécurité ne s'arrêtent pas aux frontières de la commune ! Une épicerie solidaire à vocation intercommunale, l'Annexe, fonctionne à Créon depuis plus d'un an. En outre, la commune a initié la reprise de l'activité du conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance pour diminuer les actes d'incivilité.

C'est à l'étude

L'accès au très haut débit : dans les 2 ans, la CCC, via le syndicat Gironde numérique, financera l'amélioration de l'accès à Internet. Il s'agira de rendre possible une montée en débit et, en particulier pour Créon, de développer la fibre optique jusque chez l'habitant.

C'est dit !

La commune de Créon soutient l'idée d'un regroupement de communautés de communes afin que ce nouvel ensemble pèse dans les décisions qui seront prises par la future grande région Aquitaine - Poitou Charentes - Limousin.



Affirmer une politique financière et fiscale rigoureuse

Avec une gestion quotidienne serrée, la commune a pu dégager, en 2014, un excédent de 800 000 € qui a permis, en 2015, d'investir sans emprunter.

Cette année, la hausse des taux d'imposition votée par le conseil municipal a été limitée à 0,5 %.

La dette communale diminue. Son annuité de remboursement s'élevait en 2014 à 140 € par habitant de Créon.

TAXE D'HABITATION EN 2014 :



203 € par Créonnais
261 € par habitant dans les communes comparables

TAXE SUR LE FONCIER BÂTI EN 2014 :



148 € par Créonnais
203 € par habitant dans les communes comparables

www.facebook.com/creon.bouge



50, place de la Prévôté
BP 49 - 33 670 Créon
Tél : 05 57 34 54 54
Fax : 05 57 34 54 46
contact@mairie-creon.fr

Horaires d'ouverture
Lun, Mar, Mer et Vend :
8h30 à 12h - 13h30 à 17h30
Jeudi : 8h30 à 12h - 13h30 à 19h
Samedi : 9h à 12h

Créon + n°2 - décembre 2015
Directeur de la publication : Pierre Gachet
Imprimé à 2 500 exemplaires
Crédits photo : Mairie de Créon.
Réalisation et rédaction : +SEPPA | tel 05 57 30 08 10 | RCS B 434 004 720